

## EVALUATION D'UN PROGRAMME COURT DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES EN INTEGRATION SCOLAIRE

Jean-Robert Poulin et Pauline Beaupré

La préparation des maîtres est reconnue depuis plusieurs années comme une condition importante pour réussir l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (Flynn et Ulicni, 1978; Goupil et Boutin, 1983; ministère de l'Éducation du Québec, 1990). Au Québec, cette préparation semble loin d'être acquise (Beaupré, 1990; Comité régional en adaptation scolaire de la région de Québec, 1988). Face à cette situation, l'Université du Québec à Chicoutimi a décidé d'implanter, il y a deux ans, un programme de perfectionnement des maîtres en intégration scolaire.

### LE PROGRAMME

Ce programme veut aider les maîtres des classes ordinaires, de niveau primaire et secondaire, à intervenir le plus efficacement possible auprès des élèves handicapés ou en difficulté qu'ils accueillent et à prévenir l'apparition de certaines difficultés chez les autres élèves. Il est composé de cinq activités obligatoires de trois crédits chacune. Les deux premières activités veulent permettre aux maîtres en exercice de se familiariser avec les obstacles

rencontrés et les conflits vécus par les élèves handicapés ou en difficulté, de développer une meilleure connaissance de leurs propres attitudes face à la différence et d'améliorer la qualité de leurs interventions au niveau des comportements personnels et sociaux de l'élève. Les deux activités suivantes visent à rendre les maîtres en exercice capables d'élaborer et d'appliquer des plans d'intervention personnalisés, d'assurer une gestion efficace de leur classe dans un contexte d'intégration et d'individualiser leur enseignement en fonction des styles et des rythmes d'apprentissage. Enfin, dans le cadre de la dernière activité, les maîtres ont l'occasion de vivre et d'évaluer une expérience d'intégration en classe ordinaire.

Les principes de formation inhérents à ce modèle de perfectionnement s'inspirent de l'approche environnementale privilégiée par Gans (1987). Ces principes sont les suivants: 1- une participation active des maîtres en exercice dans le choix du contenu de leur perfectionnement; 2- un perfectionnement continu, offert dans le milieu scolaire, incarné dans la pratique et impliquant une confrontation régulière avec des situations concrètes d'intégration; 3- une implication des maîtres en

exercice dans l'animation de leur perfectionnement; 4- une remise en question fréquente par les maîtres en exercice de leurs pratiques éducatives; 5- un perfectionnement offert par une équipe pluridisciplinaire composée en grande partie de praticiens.

Dans chacune des activités du programme, il y a intervention de plusieurs personnes-ressources provenant d'une part du milieu scolaire, d'autre part du milieu universitaire. A certains moments, il y a enseignement en équipe "team teaching". La coordination de l'enseignement offert dans chacune des activités est assumée par un des professeurs, préférablement un professeur régulier de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le rôle du coordonnateur consiste à favoriser la concertation entre les différentes ressources professorales et à servir de principal interlocuteur aux étudiantes et aux étudiants pour toutes les questions relatives au déroulement de l'activité.

### **EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE SES IMPACTS**

Au printemps 1993, une première cohorte de maîtres en exercice s'est engagée dans ce programme. Cette cohorte a maintenant suivi les quatre premières activités du programme. Ces activités ont toutes fait l'objet d'une évaluation. A chaque occasion les maîtres furent invités à répondre, de façon anonyme, à un questionnaire de type fermé comprenant 18 énoncés. Ils devaient exprimer leur point de vue par rapport à chacun des énoncés en choisissant une des réponses suivantes: "Tout à fait", "Assez", "Peu" ou "Pas du tout". Ce questionnaire leur permettait d'évaluer différents aspects de l'enseignement reçu. Trois de ces aspects ont fait l'objet d'une attention tout à fait particulière de la part des responsables du programme, compte tenu du caractère innovateur de la formule de perfectionnement mise de l'avant. Il s'agit de la pertinence des activités offertes, de l'implication de plusieurs professeurs dans le cadre d'une même activité et enfin, de l'utilité d'un coordonnateur de

l'enseignement. Le premier aspect fut évalué grâce à l'énoncé "Le cours (activité) est nécessaire dans votre programme"; le deuxième aspect, à l'aide de l'énoncé "J'ai apprécié que plusieurs professeurs interviennent dans le cours"; et le troisième aspect, à partir de l'énoncé "La présence d'un coordonnateur s'est avérée utile". Les résultats de l'évaluation de chacun de ces aspects sont présentés au tableau 1.

De tels résultats indiquent clairement que les étudiantes et les étudiants considèrent que les quatre premières activités sont nécessaires dans leur perfectionnement. Il semble que les concepteurs du programme ont visé juste en ce qui concerne le contenu de ces activités. A la lecture des résultats, il ressort aussi que la majorité des maîtres impliqués apprécie la présence de différents intervenants dans une même activité. Étant donné la diversité des contenus, il aurait été fort difficile pour un seul intervenant de dispenser, avec toute la compétence et toute l'expérience requises, l'ensemble des enseignements dans le cadre d'une même activité. L'implication de plusieurs ressources professorales s'avérait en définitive une nécessité. Il est donc encourageant de constater que les maîtres en exercice ont apprécié cette façon de faire qui, en plus, favorisait la participation tout à fait souhaitable à la fois d'intervenants du milieu scolaire et du milieu universitaire au cours de l'activité. Enfin, ces résultats montrent bien que la présence d'un coordonnateur de l'enseignement s'avère utile et appréciée.

Les impacts de ce programme sur le vécu professionnel ont aussi fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci eut lieu à la fin du mois de janvier 1994, c'est-à-dire au moment où les maîtres en exercice étaient à mi-chemin dans leur programme de perfectionnement. Le coordonnateur de l'enseignement les a invités à rédiger individuellement un court texte faisant état des impacts, au plan professionnel, de la formation reçue jusqu'alors. Douze étudiantes et étudiants ont répondu à l'invitation. Une analyse de contenu permet de constater que ces maîtres ont été à même d'observer

**Tableau 1**

**Pourcentages de répondants ayant indiqué "Tout à fait ou Assez" ou "Peu ou Pas du tout" relativement à chacun des trois énoncés et ce, pour les quatre premières activités du programme**

ENONCES	1re activité *		2e activité **		3e activité ***		4e activité ****	
	Tout à fait ou Assez	Peu ou Pas du tout	Tout à fait ou Assez	Peu ou Pas du tout	Tout à fait ou Assez	Peu ou Pas du tout	Tout à fait ou Assez	Peu ou Pas du tout
Le cours (activité) est nécessaire dans votre programme.	66,6 %	33,3 %	90 %	10 %	100 %	--	100 %	--
J'ai apprécié que plusieurs professeurs interviennent dans le cours.	72,7 %	27,3 %	60 %	40 %	93 %	7 %	100 %	--
La présence d'un coordonnateur s'est avérée utile.	100 %	--	61,5%	38,5%	93 %	7 %	100 %	--

- (\*) Conflits et obstacles chez l'élève en difficulté
- (\*\*) Attitudes face à la différence
- (\*\*\*) Organisation de la classe et intervention 1
- (\*\*\*\*) Organisation de la classe et intervention 2

des impacts positifs sur leurs habiletés et leurs moyens (instrumentation) d'intervention auprès des élèves en difficulté, sur leurs attitudes face à ces élèves, ainsi que sur leurs attitudes concernant l'exercice de leur profession dans un contexte d'intégration. Ces impacts se seraient surtout fait sentir dans le domaine de l'intervention et dans celui des attitudes face aux élèves. En effet, 61,5 % des

répondants ont constaté des changements en ce qui concerne leur intervention et 69,2% relativement à leurs attitudes face aux élèves. Le pourcentage baisse à 30,7% lorsqu'il s'agit des attitudes relatives à l'exercice de la profession. L'abandon des préjugés et l'adoption d'attitudes beaucoup plus positives à l'égard des élèves en difficulté, ainsi que l'amélioration et des capacités d'observation des

élèves et des capacités d'analyse, figurent en tête de liste des principaux impacts observés, ce qui n'est guère étonnant, compte tenu des objectifs des deux premières activités du programme. Donc, si on se fie aux opinions des principaux intéressés, il semble que ce programme a été en mesure de provoquer assez rapidement des transformations dans leurs attitudes et leurs pratiques éducatives.

Bien entendu, ce n'est qu'au moment où cette première cohorte de maîtres en exercice aura terminé la clinique, qui constitue la dernière activité du programme, qu'il sera possible d'évaluer en profondeur cette formation et ses impacts. Cependant, les données recueillies jusqu'à maintenant s'avèrent fort encourageantes.

## BIBLIOGRAPHIE

BEAUPRE, P. (1990) La controverse sur les acquisitions et sur les conditions d'intégration scolaire des enfants présentant une déficience intellectuelle. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 1(1), 57-68.

COMITE REGIONAL EN ADAPTATION SCOLAIRE, REGION DE QUEBEC (03) (1988) *Rapport de l'étude sur l'organisation des services éducatifs à l'intention des enfants ayant une déficience intellectuelle dans un contexte de classe régulière au préscolaire et au primaire*. Québec.

FLYNN, R. J. et ULICNI, D.V. (1978) Conditions préalables à l'intégration scolaire et sociale des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. *Apprentissage et socialisation*, 1, 13-33.

GANS, K.D. (1987) Willingness of regular and special educators to teach students with handicaps. *Exceptional Children*, 54(1), 41-45.

GOUPIL, G., BOUTIN, G. (1983) *L'intégration scolaire des élèves en difficulté*. Québec: Nouvelle Optique.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC (1990) *L'adaptation scolaire; dans la foulée de la nouvelle Loi de l'instruction publique*. Québec: Gouvernement du Québec.